



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.459
9 mai 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Le Chef d'état-major de l'ONUST a signalé qu'outre les incursions répétées près des poteaux-frontière 11, 19 et 33 (S/11057/Add.424, par. 2), les incidents ci-après se sont produits dans le secteur Israël-Liban le 8 mai 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Khiam 1/ : Entre 2 h 55 2/ et 3 heures, entre 5 h 26 et 5 h 30, entre 14 h 43 et 15 h 45, entre 18 h 34 et 18 h 40 et entre 19 h 24 et 19 h 42 tir d'artillerie en direction du Liban par les forces israéliennes, à partir du territoire occupé par Israël. Entre 11 h 39 et 12 h 13 tir d'artillerie par des forces non identifiées au nord-nord-est du PO. Entre 12 h 30 et 12 h 32 tir d'artillerie par des forces non identifiées à partir d'un point situé au nord-est du PO.

b) PO Hin : Entre 18 h 3 et 18 h 4 et entre 20 heures et 20 h 1 tir d'arme automatique en direction du Liban par les forces israéliennes à partir du territoire occupé par Israël.

c) PO Lab : Entre 18 h 5 et 18 h 6 tir d'arme automatique en direction du Liban par les forces israéliennes à partir du territoire occupé par Israël.

d) PO Ras : Entre 18 h 58 et 19 h 25 et entre 20 h 30 et 20 h 40 tir d'artillerie par des forces non identifiées au sud-sud-ouest et à l'ouest-sud-ouest du PO.

2. Rapports sur les activités aériennes :

a) PO Mar : Entre 4 h 11 et 4 h 12 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-ouest au nord-est, puis virant à l'est, ont été observés d'abord à l'ouest-nord-ouest du PO et en dernier lieu au nord du PO. Entre 6 h 6 et 6 h 7 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, virant à l'est puis au sud, a été observé d'abord au sud-sud-ouest du PO et en dernier lieu au sud du PO. Entre 6 h 7 et 6 h 8 un avion à réaction des forces israéliennes, volant d'est en ouest, puis virant à l'ouest-sud-ouest, a traversé la ligne de démarcation de l'armistice (LDA) au sud du PO et a été observé en dernier lieu au sud-ouest du PO. Entre 7 h 59 et 8 h 2 un avion à réaction des forces

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

israéliennes, volant du sud-est au nord-ouest, puis virant à l'ouest, a traversé la LDA au sud-sud-ouest du PO et a été observé en dernier lieu au nord-ouest du PO. Entre 8 heures et 8 h 2 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, virant à l'ouest, a traversé la LDA au nord-est du PO et a été observé en dernier lieu au nord-ouest du PO.

b) PO Lab : Entre 6 h 7 et 6 h 8 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-ouest au nord-est, ont traversé la LDA à l'est du PO et ont été observés en dernier lieu à l'est-nord-est du PO. Confirmé par les PO Hin et Ras.

c) PO Ras : Entre 6 h 9 et 6 h 10 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du nord-nord-est au sud-sud-ouest, ont été observés d'abord au-dessus du PO et ont retraversé la LDA au sud-sud-ouest du PO. Entre 8 h 16 et 8 h 18 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du nord-nord-est au sud-sud-ouest, a été observé d'abord au nord-nord-est du PO et a retraversé la LDA au sud-sud-ouest du PO. Entre 8 h 39 et 8 h 40 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du nord au sud, ont été observés d'abord au-dessus du PO et ont retraversé la LDA au sud du PO (confirmé par le PO Khiam).

d) PO Hin : Entre 7 h 59 et 8 heures un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud-ouest au nord-est, a traversé la LDA au sud-ouest du PO et a été observé en dernier lieu au nord-est du PO. Entre 8 h 13 et 8 h 14 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud-ouest au nord-est, a traversé la LDA à l'est du PO et a été observé en dernier lieu au nord-est du PO. Entre 8 h 17 et 8 h 18 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du nord-est au sud-ouest, a été observé d'abord à l'est du PO et en dernier lieu au sud-est du PO.

e) PO Khiam : Entre 8 h 15 et 8 h 16 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du nord au sud, a été observé d'abord au nord-nord-est du PO et est revenu au-dessus du territoire occupé par Israël au sud-est du PO.

3. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban, selon lesquelles, le 8 mai :

- i) Entre 3 heures et 3 h 20 des projectiles d'artillerie tirés à partir du territoire israélien seraient tombés sur Ouadi El Khansa (à 6 km au sud-est du PO Khiam). Des dommages auraient été signalés.
- ii) Entre 6 h 10 et 6 h 15 deux avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé le territoire libanais dans les régions de Blida (CA 1985-2827), de Baraachit (CA 1917-2867) et de Houla (CA 1986-2906).
- iii) Entre 7 h 55 et 8 h 15 deux avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé le territoire libanais dans les régions d'El Arkoub (au sud-ouest du mont Hermon), de Nabatiye (CA 1958-3090) et d'Ett Taibe (CA 1988-2977), en effectuant plusieurs passages.

- iv) Entre 8 heures et 8 h 20 des projectiles d'artillerie tirés à partir du territoire israélien seraient tombés à proximité d'El Khraibe (CA 2104-3047). Des dommages matériels auraient été signalés.
- v) Entre 8 heures et 17 h 30 des projectiles d'artillerie tirés par intermittence à partir du territoire israélien seraient tombés aux coordonnées approximatives 2190-3055, arrêtant toute la circulation sur la route libanaise de Chebaa (CA 2200-3055) à Hasbaiya (CA 2147-3115). Des dommages matériels auraient été signalés.

Les plaintes ii) et iii) ont été confirmées par les observateurs de l'ONU (voir alinéas a), c), d) et e) du paragraphe 2 ci-dessus). La plainte i) a été confirmée sauf pour ce qui est des dommages (voir alinéa a) du paragraphe 1 ci-dessus). Les plaintes iv) et v) n'ont pas été confirmées, mais seraient peut-être à rapprocher des incidents signalés à l'alinéa a) du paragraphe 1 ci-dessus.
